

Les enfants de l'écoute

*Alberto Toutin ssc
Supérieur Général*

INFO SSCC Frères No 180 – 1 décembre 2023



Chers frères, sœurs et laïcs,

Ces derniers temps, j'ai pu accompagner les chapitres provinciaux des Provinces du Japon-Philippines (du 6 au 10 novembre), du Brésil et de la Région du Paraguay (du 20 au 24 novembre) et de l'Andine (du 27 novembre au 1er décembre). Cela m'a permis d'apprécier, une fois de plus, la beauté simple de notre vie religieuse, la synodalité en action, au-delà des slogans.

Ces chapitres font partie du cheminement d'une communauté provinciale. Ils sont préparés à l'avance, les thèmes à traiter sont définis, les commissions de travail sont nommées, les frères sont impliqués dans les réflexions. Les communautés chrétiennes nous accompagnent par leurs prières. Mais également les frères et sœurs de la province et de la Congrégation. Nous comptons aussi sur l'intercession de nos fondateurs, saints et martyrs et de ceux qui nous ont précédés à la suite de Jésus dans notre famille religieuse. Nous comptons aussi sur l'intercession de nos frères malades ou qui ont dû être hospitalisés pendant les jours du Chapitre. Rafael Azanza, 95 ans, de la Province du Brésil, hospitalisé pour une pneumonie, a été mis sous sédatifs. Dès qu'il s'est réveillé à l'hôpital, il a demandé au frère qui lui rendait visite : « Et comment va le Chapitre ? »

Un Chapitre est aussi une caisse de résonance de ce qui se passe dans les églises locales et dans les différents pays et dans le monde.

« Le Chapitre provincial constitue l'expression la plus haute de l'autorité interne d'une Province » (Const. 103).

En fait, le Chapitre est une forme collégiale d'autorité. La voix, la participation de chaque frère est importante. C'est un exercice de parole et surtout d'écoute de la voix de Dieu dans les frères. Les célébrations liturgiques et les temps d'adoration pendant le Chapitre nous rappellent que nous cherchons à discerner l'œuvre que Dieu accomplit avec nous, afin que nous puissions la soutenir avec une plus grande générosité et un plus grand dévouement. En définitive, le Chapitre cherche à répondre à la question : « Seigneur, que veux-tu de nous ? Comment pouvons-nous nous rendre disponibles pour ton œuvre et utiles à l'Église ? »

Les temps que nous vivons exigent une attention particulière à la sobre autorité des faits. Je perçois dans les décisions moins de grandiloquence et de beaux discours et des orientations plus simples mais qui nous aident à nous situer dans le

“Les temps que nous vivons exigent une attention particulière à la sobre autorité des faits”

présent et le futur proche avec un sens évangélique. De plus, étant moins nombreux et présents dans plusieurs pays, nous voulons grandir dans une plus grande coresponsabilité dans la mission de la Congrégation. Ainsi, de nombreuses provinces ont décidé de passer d'un Chapitre de délégués à un Chapitre ouvert.

Le processus synodal que nous vivons dans l'Église a enrichi l'exercice de l'autorité qui est le Chapitre. Avec le travail délibératif, la méthode de la conversation dans l'Esprit nous a aidés à entrer dans des dynamiques de discernement spirituel dont nous parlions beaucoup mais que, dans la pratique, nous connaissions peu et intégrions peu : privilégier les temps de prière et de silence, accorder plus d'attention à la Parole de Dieu, écouter davantage ce que le Seigneur et son Esprit suscitent en chacun des frères. Un jeune frère du Japon a dit que ce que nous trouvons le plus difficile dans notre vie, c'est de nous écouter les uns les autres en vérité, sans préjugés, avec un cœur ouvert, en nous laissant toucher par ce que l'autre me dit. Dans ce sens, et en suivant cette dynamique, il a été bon d'écouter la voix, la réflexion et l'opinion de chacun des frères. Chacun a son temps et est appelé à dire tout et seulement ce qu'il veut dire, dans un temps court et suffisant. Il y a donc une ascèse à la fois dans le parler et comme dans l'écoute.

Les décisions et les orientations prises par les chapitres rappellent ou soulignent souvent des aspects fondamentaux de notre vie et de notre mission. Ce sont des choses que nous connaissons déjà, mais qui, à travers cet exercice, nous permettent de passer de la tête au cœur et de nous faire avancer dans une certaine direction. Le nouveau Gouvernement provincial a dans le Chapitre un mandat et un guide pour son service. Et si le Chapitre est l'expression la

plus haute autorité interne d'une Province, il appelle à l'adhésion interne et à l'obéissance du cœur. Nous acceptons que les décisions du Chapitre nous engagent. Le Gouvernement provincial accompagne leur mise en œuvre. Sinon, les décisions du Chapitre resteront lettre morte.

Enfant de l'obéissance

Vous recevrez cette lettre pendant le temps de l'Avent. Nous nous préparons à accueillir le Dieu-avec-nous qui continue à venir à notre rencontre comme il l'a fait en Jésus de Nazareth. Son obéissance au Père, son détachement de sa divinité et son dépouillement l'ont rendu frère de nous. Son humanité est nazaréenne et sa manière de se situer en tant que Dieu-avec-nous est celle d'un serviteur. Toute son existence a été marquée par l'écoute aimante de ses frères et du vouloir de son Père. Dans cette écoute, Jésus se découvre comme le Fils, le Fils bien-aimé de Dieu son Père, le bienheureux parmi les pauvres et les simples qui accueillent avec joie son Royaume.

Approchons-nous de Jésus qui vient à notre rencontre comme l'ont fait nos fondateurs la nuit de Noël. Dans leurs vœux, ils disaient à Jésus : « Compte sur nous pour continuer ton œuvre, l'œuvre du Père ». Et, en renouvelant nos vœux religieux cette nuit-là, réjouissons-nous avec Jésus qui nous dit : « Voici ma mère, mes frères et mes sœurs ».

Alberto Toutin scc
Supérieur Général

